

Schéma d'interprétation du canal du Midi

Site d'interprétation spécifique Fiche générique



1. Le projet

Concept global	Le canal du Midi, un ouvrage unique, universel et en perpétuelle évolution
Thématique d'interprétation	<p>Le prisme de l'interprétation du site est défini dans le schéma d'interprétation parmi les thématiques suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les projets de construction du canal jusqu'à l'Edit de 1666 2. La construction et gestion du canal du Midi depuis l'Edit de 1666 3. Prouesse technologique, ouvrages d'art et architecture 4. La gestion de l'eau du canal du Midi 5. Navigation et autres usages du canal 6. Hommes et Femmes du canal 7. Les paysages et territoires traversés 8. La biodiversité
Situation géographique	Sites répartis tout au long du canal
Traitement de la thématique	A l'échelle de chaque site
Contenus de la valorisation	<p>Un site d'interprétation spécifique a vocation à être valorisé à son échelle par un dispositif d'interprétation qui peut être léger.</p> <p>La thématique définie au schéma d'interprétation pour chaque site servira de porte d'entrée à sa valorisation, afin d'éviter une trop grande redondance du discours d'un site à l'autre.</p> <p>Le concept global constituera le message de base à faire passer au visiteur.</p> <p>Le/les média(s) présents sur le site auront pour objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> . de remettre le site dans son contexte historique, technologique, social, territorial, etc. au regard de la thématique traitée ; . de faire prendre conscience au visiteur du rôle et de la place du site dans l'ensemble "canal du Midi" ; . de montrer comment ce site a évolué au cours du temps dans sa forme, dans sa fonction, dans son usage. <p>Chaque site interprété devra comporter au minimum un "marqueur canal du Midi" (cf. fiche action transversale "Marqueur canal du Midi").</p>
Interconnexion avec les autres sites	<p>Des renvois seront à prévoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> . sur le site pilier référent de la thématique ; . sur des sites importants proches géographiquement ; . sur les sites périphériques proches géographiquement ; . sur le territoire.

Préconisations de médiation	<p>Les aménageurs du site devront utiliser les "marqueurs du canal" (non encore définis à ce jour). Ceux-ci pourront possiblement être la seule valorisation du site.</p> <p>Si les aménageurs souhaitent mettre en place d'autres types de médiation, voici quelques préconisations :</p> <ul style="list-style-type: none"> . commencer par définir le fond scientifique du discours (avant la forme) ; . ne pas délivrer un discours purement scientifique ; . penser aux différents publics (enfants, étrangers, navigants, etc.) ; . s'inspirer de l'esprit du lieu et préférer des médias originaux et adaptés au site ; . favoriser le sensoriel et l'émotion plutôt que l'informatif ; . préférer l'illustration, la manipulation, l'expérience, au texte (les textes ne sont souvent pas lus et retenus à seulement 10 %) ; . utiliser les opportunités offertes par le site : présence d'un pont permettant la prise de hauteur ; perspective possible sur un alignement d'arbre ; etc. . penser à l'expression artistique sur la forme et sur le fond (utiliser les savoir-faire des artistes et artisans du territoire) ; . les nouvelles technologies offrent de nombreuses possibilités (mais attention à la fragilité des dispositifs, à l'accès au réseau, à l'obsolescence et au public visé) ; . construire les dispositifs comme possibles supports à la médiation humaine ; . traduire les textes et audios a minima en anglais. <p>La marque canal du Midi et la charte graphique associée devront être utilisées sur les différents médias.</p> <p>Remarque : il est préconisé d'effectuer des interprétations par lots de sites pour avoir une cohérence dans les propos et éviter des formes de redondance. Cela peut également engendrer des économies budgétaires.</p> <p>Les "lots" de sites peuvent concerner des sites qui se trouvent sur la même collectivité, et dans ce cas il peut être intéressant de les traiter dans le même temps que des sites d'interprétation globale ou sites pilier (proximité géographique et/ou proximité thématique). Il peut également être envisagé de traiter une série de sites répartis le long du canal, sur des collectivités différentes. Cela permettrait de programmer la valorisation des sites d'interprétation spécifiques sur plusieurs années, toujours dans un souci de cohérence et de répartition territoriale.</p>
Préconisation d'aménagements	<p>Les médias d'interprétation ne sont pas les seuls éléments de valorisation d'un site. L'accueil du visiteur est primordial :</p> <ul style="list-style-type: none"> . signalétique d'accès ; . aménagement et entretien des abords ; . équipements type racks à vélo, bancs, etc. <p>Un aménagement paysager peut également être essentiel pour la valorisation d'un site et même faire partie de son interprétation : ouverture sur un paysage, une perspective, incitation à la contemplation, au repos, à la rêverie, etc.</p>
Nombre de sites d'interprétation spécifique potentiels	192
Atouts	<ul style="list-style-type: none"> . Des sites multiples permettant des types de valorisation variés. . Des thématiques définies qui donnent un axe et une cohérence au discours. . Des sites qui font partie d'un tout, reconnu patrimoine mondial par l'UNESCO et site classé au titre des paysages. . Des "marqueurs du canal" et une marque canal du Midi qui permettent une cohérence. . Différents publics peuvent être touchés.
Contraintes	<ul style="list-style-type: none"> . Des publics divers. . Des discours à accorder entre les différents sites. . L'évolution potentielle des sites et de leur dynamique dues au changement climatique.
Conditions de réussite	<ul style="list-style-type: none"> . Penser le site et sa valorisation dans l'ensemble canal du Midi. . Penser globalement la valorisation du site (accueil, interprétation, aménagements). . Prévoir un entretien régulier du site et de ses aménagements. . Ne pas baser la valorisation uniquement sur des panneaux : être original dans la médiation. . Garder à chaque site sa spécificité. . Avoir un discours qui s'adresse au plus grand nombre. . Avoir une interprétation de qualité (s'entourer de professionnels) . Entretien régulièrement le site et les aménagements.

Phasage de la mise en œuvre du projet			
Phases	Métiers requis pour les marchés publics	Fourchette budgétaire (HT)	Durée (hors temps de constitution et de réponse aux marchés publics)
Diagnostic scientifique	Muséographe	1 000 € à 5 000 €	3 mois
Programmation muséo-scénographique	Scénographe Muséographe (Selon le projet : architecte, architecte du patrimoine, paysagiste)		6 mois à 1 an (hors validation DREAL et UDAP)
Réalisation	En fonction de la programmation	2 000 € à 10 000 €	En fonction de la programmation
La mise en œuvre de plusieurs site en même temps permettra a priori des économies budgétaires et une réduction du temps de réalisation			
2. Les acteurs du projet			
Porteur(s) de projet envisageable(s)		Commune, Communauté de Communes, VNF, PETR, PNR, etc.	
Acteurs associés (potentiels)		VNF, Préfecture, Région, Département, DREAL, DRAC, UDAP, CAUE, office de tourisme, PETR, PNR, etc.	

Document de